



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة الموارد المائية
Ministère des Ressources en Eau



Présentation de l'Office National de l'Irrigation et du Drainage (ONID)

**Par M^{ed} LAKEHAL Chef département de l'exploitation,
entretien et maintenance des périmètres d'irrigation
ONID**

Athéna septembre 2013

INTRODUCTION

Pour un territoire de 238 millions d'ha et une surface agricole totale (SAT) de 42,4 millions d'ha, la surface agricole utile (SAU) est estimée à 8,4 millions d'ha, pour une population de plus de 33 millions.

Les conditions climatiques difficiles, particulièrement le manque de précipitations et leur mauvaise répartition dans l'espace et dans le temps font que les cultures pluviales ne peuvent se pratiquer sans grands problèmes que dans les zones recevant un minimum de 450 mm de pluie/an et qui représentent 4,8 millions d'ha seulement. Le reste, soit 3,6 millions d'ha nécessitent une irrigation intégrale ou à défaut une irrigation de complément.

Ce qui montre clairement l'importance de l'irrigation dans le développement de la production agricole.

PROBLÉMATIQUE

L'irrigation dans nos périmètres irrigués, aussi bien sur les anciens que sur les nouveaux constituent un moyen d'intensification, de régularisation et d'accroissement de la production agricole pour répondre à la demande intérieure croissante en denrées alimentaires.

L'irrigation dans les grands périmètres irrigués rencontre des difficultés importantes. Sur les vingt Six (26) périmètres d'irrigation en exploitation occupant une superficie totale équipée de 206 924 ha. Moins de 165 000 ha soit 80% sont irrigables. Cependant 48 000 ha représentant 23,20% de la superficie équipée totale ont été réellement en moyenne irrigués ces cinq dernières années. Leur gestion est assurée par l'Office national de l'Irrigation et du drainage et 07 offices de Wilaya dont plusieurs sont en cessation d'activité (Boumerdes, Béjaïa, Saïda...).

PROBLÉMATIQUE

Les principales raisons de la faiblesse de l'irrigation est le manque de la ressource en eau, vétusté des infrastructures hydrauliques des périmètres irrigués et la mauvaise performance des unités de gestion liés à plusieurs facteurs.

Le mauvais fonctionnement des périmètres irrigués n'est pas seulement le résultat des carences techniques au niveau de la conception des réseaux d'irrigation, mais que la plus part des problèmes proviennent de faiblesses dans l'organisation et la gestion des périmètres.

PROBLÉMATIQUE

Les mesures les plus souvent envisagées pour y remédier se sont souvent révélées incomplètes et ont aboutis à l'échec, en grande partie parce que les questions d'organisation et de gestion n'avaient pas été analysées d'une manière détaillée et systématique. On a eu tendance jusqu'ici à appréhender les problèmes de la gestion de l'eau à deux niveaux : soit au sommet au niveau du ministère des ressources en eau, de l'agence de bassin hydrographiques ; soit à la base au niveau de la gestion de l'eau à la parcelle et dans les conditions de la petite hydraulique. La gestion de l'irrigation au niveau des périmètres n'a, par contre, guère reçu d'attention.

Problématique de la politique hydro agricole en Algérie (Avant la création de l'ONID)

En Algérie les périmètres d'irrigation sont répartis en deux catégories: les Grands Périmètres Irrigués (**GPI**) d'une part et la Petite et Moyenne Hydraulique (**PMH**) d'autre part.

La gestion et exploitation et l'entretien des réseaux d'irrigation des GPI étaient confiés aux Offices des Périmètres d'Irrigation (OPI), quatre (05) OPI Nationaux et Sept (07) OPI de wilaya (Département).

Les déséquilibres budgétaires des gestionnaires des périmètres ont entraîné un retard important de maintenance des infrastructures qui entretient le cercle vicieux : **maintenance insuffisante** => **dégradation de la qualité du service de l'eau** => **insatisfaction du client** => **niveau de recouvrement insuffisant** => **insuffisance budgétaire** => **maintenance insuffisante**.

Nouvelle politique

Pour faire face à ces défis, une nouvelle politique de l'eau a été mise en place par le MRE, basée sur des principes nouveaux de gestion intégrée, participative, économique et écologique.

Cette nouvelle politique s'est concrétisée notamment par la création de l'Office National de l'Irrigation et du Drainage (ONID) en tant que outil privilégié du secteur pour la relance du programme de développement hydraulique agricole et l'utilisation rationnelle du facteur eau élément de base de la production agricole et de la multiplication des rendements.

Création de l'Office National de l'Irrigation et du Drainage (ONID)

L'ONID est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) sous la tutelle du Ministère des Ressources en Eau, créé par décret exécutif N°05-185 du 18 mai 2005, il a pour objectif stratégique la relance de l'hydraulique agricole.

Présentation de l'ONID

L'ONID, issu du réaménagement du statut de l'AGID et du rattachement des 5 Offices des Périmètres d'Irrigation (OPI) nationaux, a pour missions:



- ✓ la maîtrise d'ouvrage déléguée pour le compte de l'Etat,
- ✓ la gestion/ exploitation/ maintenance des GPI
- ✓ ainsi que les missions de sujétion de service public.

Il est subdivisé en 5 directions régionales selon le découpage hydrographique adopté par le secteur des Ressources en Eau.

l'ONID compte à son actif 26 périmètres gérés par 15 unités d'exploitation. Son potentiel humain est d'environ 2.200 personnes.

Organisation

Administré par un conseil d'orientation et de surveillance (COS), présidé par un représentant du Ministère des Ressources en Eau et contrôlé par un Commissariat Aux Comptes désigné par le ministre de tutelle.

L'ONID est organisé en :

- ✓ **Quatre (04) directions centrales;**
- ✓ **Cinq (05) directions régionales selon les limites des régions hydrographiques .**

Présentation de l'ONID.

Au titre de la gestion et de l'exploitation, des périmètres d'irrigation relevant de sa compétence, il est chargé notamment de :

- ✓ gérer, exploiter et entretenir les réseaux d'irrigation et les réseaux connexes.
- ✓ apporter assistance et conseils aux usagers de l'eau agricole (appui à l'irrigation).

Etendue de la concession:

- Nombre de périmètres : 26
- Superficie équipée : 206.924 ha
- Linéaire du réseau d'irrigation : 5.255 km
- Linéaire du réseau de drainage : 2.835 km
- Linéaire du réseau de piste : 2.000 km
- Nombre de station de pompage : 44
- Nombre de réservoirs : 56 d'une capacité de 416 000 m³



Gestion et Exploitation de l'irrigation

La gestion de l'eau d'irrigation est assurée à deux niveaux:

1- Au niveau central:

Des plans annuels de répartition et d'utilisation des ressources en eau sont définis chaque année par le comité d'évaluation et d'affectation de la ressource en eau des barrages au niveau du Ministère des Ressources en Eau, sur la base des demandes faites par les différents utilisateurs, des réserves d'eau dans le barrage, et en tenant compte des caractéristiques hydro-pluviométriques de la période écoulée.

Ces plans annuels font l'objet d'une décision du Ministère des Ressources en Eau.

Gestion et Exploitation de l'irrigation

2- Au niveau de l'unité exploitation (ONID):

Le plan annuel de répartition est défini sur la base des plans de cultures arrêtés en début de campagne, en concertation avec les autorités concernées (DREW et DSA) et les services locaux, (services agricoles, chambre de l'agriculture, association des irriguants) en tenant compte des volumes d'eau alloués au périmètre (objet de la décision ministérielle), des besoins des cultures, de l'efficacité des réseaux et des pertes de parcours

Avant le démarrage de la campagne d'irrigation, les services d'exploitation du périmètre informent les agriculteurs de l'ouverture de la campagne d'irrigation, sur cette base chaque agriculteur fait sa souscription pour l'obtention de son quota en eau d'irrigation, ce dernier est en fonction des superficies et de types de culture.

Indicateurs d'évaluation des performances des unités exploitations

Les principaux indicateurs d'évaluations des performances des unités exploitations utilisés par l'ONID sont:

1- Indicateurs Techniques

- Maitrise de la demande en eau
- Rendement des réseaux (efficacité du système d'irrigation)
- Réalisation des irrigations
- Rationalité du personnel
- Entretien et maintenance des infrastructures hydrauliques
- Appui à l'irrigation

Indicateurs d'évaluation des performances des unités exploitations

2- Indicateurs Financiers

- Recouvrement des créances
- Autonomie financière
- Encaissements
- Résultat d'exploitation

CONCLUSION

Ainsi, en matière d'augmentation des superficies irriguées dans les GPI, on a enregistré entre les campagnes 2010 et 2012 :

- *Les volumes lâchés sont passés de 334 hm³ en 2010 à 363 hm³ en 2012, soit une augmentation de 8 %.*
- *Par contre, la superficie irriguée est passée de moins de 52.000 ha en 2010 à près de 62.000 ha en 2012 soit une augmentation de près de 20%.*

Pour rappel, la superficie moyenne irriguée dans les GPI avant 2006 ne dépasser pas les 30.000 ha

Tableau d'évolution des irrigations sur les grands périmètres irrigués

Années	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
V. Alloué (Hm ³)	257	308,5	177,3	349,34	325,5	194,5	246,72	244,5	256,6	352	353,5	387	442,7
V. Distribué (Hm ³)	201,77	165,89	278,41	251,14	171,46	210,76	196,33	257,24	286,11	214,86	259,47	345,23	360,83
Superficie irriguée (ha)	26 510	35 092	33 096	37 064	44 034	34 798	36 303	33 583	39 922	44 134	46 088	59 490	61 610

CONCLUSION

Malgré une nette progression de la superficie irriguée due essentiellement à l'augmentation de l'efficacité des réseaux et à la réduction des pertes, cette superficie va être améliorée grâce:

- Au programme d'investissement public initié par le MRE pour la réhabilitation des infrastructures d'irrigation et la réalisation d'adduction sur les parcours où il est enregistré des grandes pertes
- Au programme de soutien à l'économie de l'eau sur le FNDIA initié par le MADR. Ces techniques permettraient de faire des économies en eau d'irrigation de l'ordre de 30% pour l'irrigation localisée et de 15% pour l'aspersion.

MERCI DE VOTRE ATTENTION



Office National de l'Irrigation et du Drainage

Tel: 021.86.16.00 / 021.86.28.89

www.onid.com.dz